

# Opérateur de chantier

Recyclage à 3 ans (OC3) – Amiante Sous-section 3\*



**2 JOURS – 14 heures**

CPF

FORMATION CERTIFIANTE

100% DE RÉUSSITE\*\*

## OBJECTIFS

Sous la responsabilité de l'encadrement de chantier :

- **Prendre conscience** des risques liés à l'amiante.
- **Savoir entretenir et utiliser** les équipements de protection individuelle et collective.
- **Appliquer** les mesures de prévention en appliquant les procédures de réalisation des chantiers amiante.
- **S'informer.**

## POUR QUI ?

- **Ouvriers et compagnons** ayant pratiqué l'activité correspondante depuis moins de 3 ans, titulaires d'une attestation de capacité selon l'arrêté du 23 février 2012.
- **Être âgé de 18 ans et titulaire d'un contrat à durée indéterminée.**

## PRÉ-REQUIS

- Être titulaire à l'entrée en formation d'un certificat médical d'aptitude aux travaux liés au retrait et au confinement de l'amiante de moins de 2 ans.
- Maîtriser le français (lecture, écriture).

\* Retrait ou Encapsulage d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'Arrêté du 29 décembre 2009.

\*\* Taux de réussite constaté sur l'année 2023



[CLIQUEZ ICI POUR LE PLANNING DES FORMATIONS](#)

Certifiée par CERTIBAT sous le n° 003/2012/AMI-S3/31 Amiante sous-section 3- délivrée le 30 mai 2012 – valable jusqu'au 29 mai 2027

## CONTENUS

- Être acteur de la prévention
  - Connaître le risque amiante.
  - Connaître les exigences de la réglementation.
  - Connaître et appliquer les mesures de prévention.
- Participer à la démarche prévention de l'entreprise
  - Signaler les situations dangereuses, en informer la hiérarchie.
  - Savoir réagir face à une situation inhabituelle.
  - Participer à l'amélioration des conditions de travail.

TARIF INTER : 535,50 €. HT

PROCHAINE SESSION :

Reportez-vous au planning des sessions

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

> **Évaluation théorique** : 20 mn sous forme de QCM.

> **Évaluation pratique** : 2 heures en continu, élaborée à partir d'une mise en situation sur chantier fictif et portant sur les points visés pour l'évaluation pratique de la formation préalable.

Si évaluation positive : délivrance d'une attestation de compétence et d'un certificat FORPREV.

Si évaluation négative : délivrance d'une attestation de participation.

## RECYCLAGE

Les recyclages suivants d'une durée de 2 jours seront effectués au plus tard trois ans à compter de la délivrance de l'attestation lors du recyclage précédent.

# Opérateur de chantier

Recyclage à 3 ans (OC3) – Amiante Sous-section 3\*



**2 JOURS – 14 heures**

**CPF**

**FORMATION CERTIFIANTE**

**100% DE RÉUSSITE\*\***

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques et technologiques
- Présentation et manipulation des matériels et outillages
- Mise en situation du stagiaire sur un chantier fictif permettant de reproduire les conditions réelles d'intervention (port des EPI, mise en œuvre des modes opératoires, travail en zone confinée...)
- Ordinateur, vidéoprojecteur, film

- Support de cours
- Exercices pratiques
- Plans de chantier
- Chantier fictif
- Plateforme de travail certifiée CERTIBAT

## PROFIL DES INTERVENANTS

- Formateurs certifiés INRS, HSE119

\* Retrait ou Encapsulation d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'Arrêté du 29 décembre 2009.

\*\* Taux de réussite constaté sur l'année 2023



**CLIQUEZ ICI POUR LE PLANNING DES FORMATIONS**

Certifiée par CERTIBAT sous le n° 003/2012/AMI-S3/31 Amiante sous-section 3- délivrée le 30 mai 2012 – valable jusqu'au 29 mai 2027

9 rue Saint Lambert 75015 PARIS  
01 80 18 92 60 – inscription@aformaba.fr

Accès limité pour les personnes à mobilité réduite, veuillez-nous contacter

Création le 11.06.2021

Révision le: 17.04.24

Auteur: VM